Image not found or type unknown

Pension alimentaire pour un enfant illégitime

Par **psepse**, le **15/10/2008** à **18:31**

J'ai un ami qui est marié et a 2 enfants (avec sa femme)...
Il a eu autre enfant "illégitime", et la mere de ce dernier lui demande une pension alimentaire...(il a 3 ans)
Je voudrais connaitre toutes les différentes démarches concernant l'attribution de la pension, etc.....
Merci pour vos futures réponses.....

Par **Marion2**, le **15/10/2008** à **18:46**

Bonsoir,
Si votre ami n'a pas reconnu cet enfant, il n'a aucune obligation de verser une pension alimentaire.
En revanche, la mère de cet enfant peut engager une démarche en reconnaisance de paternité.
Cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés